



Monsieur le préfigurateur,

Autant le dire immédiatement, la réunion du 21 mars dernier, supposée faire avancer les chantiers sociaux, nous a mis très en colère. Et les propos de M. le DRH en introduction de cette réunion ne sont pas de nature à nous apaiser. Les très nombreux retours au compte-rendu intersyndical fait aux personnels de l'AFB et de l'ONCFS nous montrent que cette colère est très largement partagée par ces personnels. Au lieu d'avancées, nous avons juste pu constater les renoncements du ministère.

- Renoncement à une transformation du corps des ATE en corps de B par fusion avec le corps des TE. A la place vous proposez un plan de requalification, étalé sur un nombre indéfini d'années, qui plus est avec un examen pro... Juste la preuve que l'administration n'a pas l'intention de faire passer tous les agents techniques de l'environnement en catégorie B !
- Reconnaissance par l'administration que nombre de postes de TE sont en réalité des postes de catégorie A, qui en tire immédiatement la conclusion... qu'elle ne demandera rien au prétexte que ce n'est même pas la peine de demander à BERCY, qui aurait peur d'un effet « boule de neige » dans la fonction publique ! Les mesures évoquées, bien insuffisantes, ne répondent pas à la question : les postes de chef de service et d'adjoint sont-ils des postes de catégorie A ?
- Abandon de toute ambition d'un quasi-statut viable et équitable pour les contractuels.

Soyons clairs entre nous : les demandes des personnels ne sont pas extravagantes loin de là. Et elles ne sont même pas liées directement à la création de l'OFB, même si cette création amplifierait encore le fossé entre les compétences demandées aux personnels et leur reconnaissance. **Les personnels demandent simplement la juste reconnaissance de leurs missions déjà exercées.**

Nous avons au moins un point d'accord avec l'Administration : la création de l'OFB ouvre une fenêtre favorable pour enfin faire avancer ces chantiers sociaux. Mais nous savons également **que ce qui n'aura pas été obtenu avant le 1^{er} janvier 2020 ne le sera sans aucun doute jamais.**

Et puisque justice et équité sont des mots inconnus de Bercy et que notre ministère, ministre et administration, a l'air de s'en satisfaire, nous n'accepterons pas qu'une nouvelle fois les agents soient mis à contribution sans faire aboutir les chantiers sociaux.

Aussi, monsieur le préfigurateur, l'ensemble des organisations syndicales représentatives appellent l'ensemble des personnels à boycotter toute réunion ou groupe de travail, au niveau départemental, régional et national ayant trait à la préfiguration de l'OFB à partir de ce jour et tant que des avancées concrètes n'auront pu être constatées, à savoir :

- recatégorisation de l'ensemble du corps des ATE en catégorie B ;
- requalification des TE qui exercent des fonctions d'encadrement ou d'expertise ;
- réévaluation du quasi-statut sur la base de la plateforme commune : promotions, primes et adéquation missions/catégorie des personnels ;
- pour tous les fonctionnaires, alignement des régimes indemnitaires par le haut et possibilité de PNA le cas échéant par intégration directe.

D'autres actions visant à bloquer le fonctionnement des établissements actuels seront le cas échéant mises en œuvre.

A l'heure où il semblerait que la protection de l'environnement soit l'une des principales préoccupations des français qui se sont exprimés lors du grand débat, il appartient à notre ministre d'expliquer au gouvernement que les mots ne suffisent pas ! Il portera le cas échéant l'entière responsabilité de l'échec de la création de l'OFB.